



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-QUENTIN

SARL - FERMETURE D'UN ÉTABLISSEMENT COMPLÉMENTAIRE

Le dossier complet permettant de modifier une inscription au registre du commerce et des sociétés doit être déposé au guichet unique électronique opéré par l'INPI

Pièces justificatives à joindre au dossier

- un pouvoir du représentant légal, s'il n'effectue pas lui-même la formalité

COÛT

Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe